

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les relations Union européenne/Amérique latine et Caraïbes en matière commerciale et dans le domaine de la lutte contre les inégalités et l'injustice, à Vienne le 12 mai 2006.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,

L'Amérique latine avance sur la voie du développement et s'affirme comme un pôle majeur du monde. Aussi l'Europe veut-elle resserrer ses liens économiques et intensifier sa coopération avec vos pays au service du développement durable et du progrès partagé.

La croissance des échanges commerciaux et des investissements doit être au coeur de la relation entre nos deux régions. Premier partenaire commercial du Mercosur et du Chili, l'Union européenne est désormais également le premier investisseur en Amérique latine. C'est l'expression de notre confiance dans l'avenir du continent. Nos entreprises veulent apporter leur concours à son développement, dans le respect des choix souverains de chaque Etat et dans un cadre où la sécurité juridique et l'équité sont pleinement assurées.

Le progrès de cette relation passe par la conclusion de nouveaux accords commerciaux, régionaux et multilatéraux, dont les négociations doivent progresser en surmontant les blocages actuels. Dans le cycle de Doha, l'Union européenne a consenti le maximum d'efforts, en particulier sur l'agriculture, pour parvenir à un accord. Le moment est venu pour les grands pays émergents, notamment latino-américains, de faire à leur tour mouvement sur les principaux volets de la négociation : tarifs industriels, services et propriété intellectuelle.

Le moment est aussi venu d'apporter des réponses aux préoccupations légitimes des pays les plus pauvres sur le coton ou l'érosion des préférences. C'est à ces conditions que nous relancerons ensemble la dynamique de l'OMC pour parvenir à un accord global et équilibré, bon pour la croissance mondiale et pour le développement.

Le renforcement des relations commerciales entre l'Europe et l'Amérique latine, dans un cadre bi-régional, est le complément naturel des efforts multilatéraux. La France se félicite que notre sommet donne le coup d'envoi à l'ouverture des négociations en vue d'un accord d'association avec le Marché commun d'Amérique centrale, conformément à l'engagement pris à Guadalajara. Ce signal politique doit aussi être compris comme un encouragement à conclure, dans les meilleurs délais, les négociations sur l'accord d'association avec le Mercosur.

De la même manière, l'Union européenne souhaite approfondir ses relations avec les Caraïbes, à travers des accords de partenariat économique tels que prévus par l'accord de Cotonou. Avec ces pays, souvent fragiles, la seule logique commerciale ne doit pas l'emporter sur l'objectif de développement. Il me paraît essentiel que l'Union européenne appuie davantage les plans de restructuration des filières de produits de base, notamment le sucre et la banane, qui restent déterminantes pour le développement économique des Caraïbes.

Au-delà du commerce, notre partenariat doit servir notre volonté commune de combattre les inégalités et l'injustice. Pour résorber la pauvreté et l'exclusion, combattre la drogue et la criminalité organisée, lutter contre l'immigration clandestine, un effort conjoint et ambitieux doit être mené afin de bâtir de nouvelles solidarités interrégionales.

L'Union européenne y prendra sa part grâce à l'augmentation, décidée l'an dernier, de son aide publique au développement. Je souhaite qu'une partie de ces nouveaux moyens soit destinée à soutenir les politiques de cohésion sociale menées par vos gouvernements. C'est aussi l'objet du programme EUROsociAL mis en oeuvre par la France et l'Espagne.

Enfin, nous devons unir nos efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour cela, la communauté internationale met en place de nouveaux mécanismes de financement afin d'éliminer la pauvreté. Depuis l'origine, les pays de votre continent jouent un rôle clé dans cette entreprise et je tiens en particulier à saluer l'impulsion donnée par le Brésil et le Chili.

Suite à la Conférence de Paris du 28 février, notre objectif est maintenant d'élargir le cercle des pays qui instaurent une contribution de solidarité sur les billets d'avion et de créer une facilité internationale pour l'achat de médicaments. L'Assemblée générale extraordinaire des Nations Unies sur le sida, le 2 juin prochain à New York, nous donne une occasion privilégiée d'avancer dans la concrétisation de ce projet.

Nous devons aussi développer nos actions en direction des jeunes. Nous avons créé à Rio en 1999 un espace commun d'enseignement supérieur dans les domaines de la recherche et l'enseignement supérieur. Pour lui donner davantage de substance, dotons-le de nouveaux moyens. Je propose que l'Union européenne apporte sa part des financements nécessaires. L'espace commun d'enseignement supérieur que nous construisons deviendra alors un espace vécu, symbole des liens culturels et historiques si forts qui unissent nos deux continents.